

ARRÊTÉ N° 179/2024

Portant inscription sur la liste d'aptitude Au grade de technicien territorial Spécialité prévention et gestion des risques, hygiène, restauration A compter du 01/07/2024

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn,

Vu le code général de la Fonction Publique,
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,
Vu la charte régionale des Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie,
Vu le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn,
Vu l'arrêté n° 226/2023 du 24 juillet 2023 portant ouverture des concours externe, interne et 3^{ème} concours d'accès au grade de technicien territorial, spécialité « prévention et gestion des risques, hygiène, restauration »,
Vu le procès-verbal d'admission en date du 26 juin 2024 fixant la liste des candidats admis,

ARRÊTE

Article 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial, spécialité « prévention et gestion des risques, hygiène, restauration » est établie ainsi qu'il suit dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Cette liste comprend **31 candidats**.

Article 2 : la date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au **1^{er} juillet 2024**.

Cette inscription est valable 2 ans, renouvelable 2 fois un an **sur demande écrite de l'intéressé(e) à la fin de 3^{ème} et 4^{ème} année** et 1 mois avant la date d'anniversaire.

Le décompte du délai d'inscription sur la liste d'aptitude est suspendu pendant la durée des congés parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale, d'accompagnement d'une personne en fin de vie et de longue durée, pendant la durée d'accomplissement des obligations du service national et également pour les élus locaux jusqu'au terme de leur mandat. Il est également suspendu lorsqu'un agent contractuel est recruté pour pourvoir un emploi permanent sur le fondement de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 alors qu'il est inscrit sur une liste d'aptitude d'accès à un cadre d'emplois dont les missions correspondent à l'emploi qu'il occupe.

Article 3 : Chaque lauréat est informé individuellement de son inscription sur liste d'aptitude.





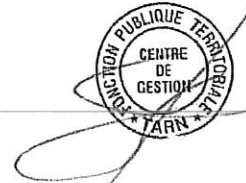
Article 4 : Les collectivités qui souhaitent recruter sur cette liste d'aptitude doivent demander au Centre de Gestion du Tarn une attestation d'inscription du lauréat retenu pour permettre sa nomination.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services du Centre de Gestion du Tarn est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à la Préfecture du Tarn.

Fait à Albi, le 1^{er} juillet 2024

Le Président,

Sylvian CALS



"La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai".

Mis en ligne le 15/07/2024



LAUREATS INSCRITS SUR LA LISTE D'APTITUDE
TECHNICIEN TERRITORIAL

Spécialité « prévention et gestion des risques, hygiène, restauration »

A compter du 1^{er} juillet 2024
(extrait de l'arrêté N°179 du 01/07/2024)

NOM PRENOM
AUBANEL Alexandra
AVIGNON Claudie
BLANCHET Alexandra
CASTES Pierre
CAUQUIL Chloé
CAVAILLES Paul-Henri
CROUZET Fabien
DEBORT Jean-Frédéric
ELLWANGER Marc
ESCUBES Marina
FINAZZI Arnaud
FORET Nathanaël
GARREL Marylène
GOUAZÉ Sandrine
KELLER Florian
LEFEVRE Romain
LOPEZ Damien
LOPEZ Marc
MADIEU Sébastien
MANSIOT Delphine
MARQUE Lucie
MARTINEZ Fabien
MARTINEZ Julien
MASSET Florian
MOLINIER Marie
NAVARRÉ Mathilde
PRADALIÉ Sylvie
PUECH Marie
SENAC Céline
THURIES Hervé
TOUYA Virginie

